

ASBL ASSOSS CARE

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Dispositions générales

1.1. Les présentes Conditions Générales s'appliquent dans les relations entre l'ASBL ASSOSS Care (BCE 0431.746.109.) (ci-après « ASSOSS Care ») (rue de la Tulipe 34 à 1050 Bruxelles) et ses clients. Par le terme « Client » on entend la personne physique ou morale qui utilise les produits ou services à fournir de celle-ci.

1.2. ASSOSS Care se réserve la possibilité d'inclure dans les produits ou services à fournir, une mention commerciale indiquant clairement sa contribution. ASSOSS Care se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le Client comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité.

2. Prix

2.1. Les prix mentionnés dans les documents d' ASSOSS Care sont nets, exprimés en euro (€) et s'entendent hors TVA. Les éventuelles redevances et autres taxes ne sont pas incluses. Toutes les taxes actuelles et futures ainsi que tous les prélèvements et coûts additionnels, de quelque nature qu'ils soient sont à charge du Client.

3. Modalités de livraison et d'exécution du contrat

3.1. Aucun délai de livraison ou d'exécution n'est garanti sauf mention spécifique dans le contrat. Sauf stipulation contraire convenue entre les parties par écrit, un retard dans la livraison ou l'exécution ne peut pas donner lieu à une indemnité quelconque ni à l'annulation de la commande de la part du Client. Tout retard de fourniture d'informations par le Client tout au long du projet aura une répercussion sur le délai final.

3.2. Si, du fait du Client, l'aboutissement du projet est reporté de plus de trois (3) mois par rapport au planning établi (notamment à cause d'un retard de réception des informations ou validations nécessaires à la réalisation d'un portail), ASSOSS Care est autorisé à facturer et exiger le paiement des produits livrés et prestations effectuées sans attendre la réception.

3.3. Les délais de livraison ou de prestation des services seront revus dans le cas où le Client apporte des modifications au projet convenu initialement. Tout travail spécial ou exécuté en urgence sera planifié en fonction des contraintes d' ASSOSS Care et facturé en sus de la commande.

3.4. Les produits livrés au Client restent la propriété d'ASSOSS Care jusqu'au paiement intégral du prix et des taxes.

4. Facturation et modalités de paiement

4.1. Le Client s'engage à payer les biens et services aux échéances convenues. Les redevances font l'objet de factures mensuelles ou annuelles et sont payables dans un délai de 30 jours à compter de l'émission de la facture.

4.2. A défaut d'être payé à l'échéance, tout montant impayé sera majoré de plein droit d'une clause pénale égale à 10 % et d'un intérêt de retard tel que prévu par la loi du 02.08.2002 sur les retards de paiement dans les transactions commerciales.

4.3. Le non-paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures, même non échues.

4.4. Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit huit (8) jours ouvrables maximum après sa réception. À défaut, le Client ne pourra plus contester cette facture.

4.5. ASSOSS Care sera en droit de résilier le contrat conclu avec le client, si ce dernier est en retard de paiement d'une facture de plus de trois (3) mois. En ce cas, le client sera redevable envers ASSOSS Care de dommages et intérêts fixés à 50 % du prix initialement convenu.

5. Responsabilités

5.1. ASSOSS Care garantit que les logiciels ainsi que les éléments créés pour le Client ou mis à disposition sous licence respectent les droits de propriété intellectuelle de tiers. Le Client est le seul responsable du contenu des publications dont il demande l'exécution par ASSOSS Care. Le Client s'engage, notamment et de manière non limitative, à obtenir les autorisations et à acquitter les droits éventuels sur les textes, photos, illustrations, musiques et en général sur toute œuvre utilisée.

5.2. ASSOSS Care décline toute responsabilité en cas d'interruption ou de dégradation de services ou produits causées par un fournisseur utilisé dans le cadre du contrat avec le Client. Ceci concerne notamment l'accès à internet, l'utilisation de logiciels propriétaires ou open source acceptés par le Client dans le cadre du contrat, l'hébergement ou les noms de domaines.

5.3. ASSOSS Care décline toute responsabilité en cas de perte de données causée par un fournisseur (Ex.: accès à Internet, hébergement, informatique interne).

5.4. Quelle que soit la gravité de sa faute, hormis la faute lourde et le dol, la responsabilité d' ASSOSS Care est limitée à la réparation des dommages directs réellement subis et dûment établis, jusqu'à concurrence de 20 % de la valeur des prestations ou produits livrés dans le cadre de la commande, pour tout dommage quel qu'il soit, le tout sous réserve de la responsabilité de l'éventuel fabricant ou fournisseur concerné.

6. Propriété intellectuelle

6.1. ASSOSS Care détient la propriété intellectuelle, en ce compris les droits d'auteur, des travaux réalisés dans le cadre du contrat. Si les travaux ont trait à l'adaptation ou l'extension de logiciel ou code sous licence « open source », ASSOSS Care respectera les règles imposées par ces licences et le cas échéant l'obligation de mettre sous licence équivalente les travaux.

6.2. Sauf convention contraire, tout code informatique écrit en vue d'être utilisé par le Client restera la propriété d' ASSOSS Care ou de ses partenaires et sous-traitants dont elle aura obtenu une licence d'exploitation.

6.3. Dans le cas d'une convention écrite octroyant la mise à disposition des codes sources au Client par ASSOSS Care, celle-ci ne sera effective qu'au paiement de la totalité du montant des factures relatives à la prestation de services. La mise à disposition du code source ne s'effectuera qu'aux fins indiquées dans la convention susdite et ASSOSS Care restera propriétaire ou concessionnaire des droits intellectuels afférents à ce code.

6.4. En toute hypothèse, le Client s'engage à ne pas céder, vendre ou communiquer ce code source à des tiers à d'autres fins que l'adaptation ou l'amélioration du projet en cours pour son propre compte, et à ne pas le commercialiser. Le Client fera souscrire aux tiers concernés un engagement contenant pour ce tiers les obligations ci-avant.

6.5. Les applications ou CMS créés par ASSOSS Care ne sont pas vendus au Client. Seule une licence d'utilisation est concédée à ce dernier.

7. Respect de la vie privée et données personnelles

7.1. Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (RGPD).

7.2. ASSOSS Care agit en qualité de sous-traitant pour les données collectées et enregistrées par ses clients. Les obligations d' ASSOSS Care à l'égard des responsables du traitement sont reprises dans le contrat de licence et dans les engagements disponibles sur le Site. repris sur le site.

7.3. ASSOSS Care s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles garantissant un niveau de sécurité adéquat pour protéger la confidentialité des données. ASSOSS Care notifie au client toute violation de données à caractère personnel dont il a connaissance.

8. Juridiction compétente et droit applicable

8.1. La loi belge est seule applicable au contrat.

8.2. Tous différends découlant du contrat ou en relation avec celui-ci, seront tranchés définitivement et exclusivement par les juridictions de l'arrondissement judiciaire francophone de Bruxelles.

9. Conditions spécifiques pour la sous-traitance du traitement des données personnelles

9.1. Les présentes conditions spécifiques ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles ASSOSS Care s'engage, en qualité de sous-traitant au sens du RGPD à effectuer pour le compte du Client les opérations de traitement de données à caractère personnel.

9.2. ASSOSS Care est autorisé à traiter pour le compte du client, responsable du traitement, les données à caractère personnel nécessaires pour fournir les services commandés.

9.3. ASSOSS Care s'engage à : (1) traiter les données uniquement pour la ou les seules finalités qui fait/font l'objet de la sous-traitance ; (2) traiter les données conformément aux instructions documentées du client ; (3) informer immédiatement le client si ces instructions constitue une violation du droit relatif à la protection des données ; (4) garantir la confidentialité des données traitées ; (5) veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données s'engagent à respecter la confidentialité et reçoivent une formation nécessaire en matière de protection des données ; (6) prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut.